

MONITEUR EDUCATEUR

Diplôme d'Etat – Niveau 4 (BAC)

Pour les étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, salariés ou en VAE



VOS CONTACTS

Organisation de la formation

Secrétaire Pédagogique

05 49 37 76 69

rousseau.catherine@irts-pc.eu

Apprentissage

CFA Sanitaire et Social Poitou-Charentes

05 49 79 53 33 ou 05 49 79 52 52

contact@cfa2s.fr

Admissions

05 49 37 13 12 ou 05 49 37 41 02

admissions@irts-pc.eu

VAE vae@irts-pc.eu



Prestations et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap (après étude du dossier)

Référent Handicap

06 34 99 28 85

crfh_poitiers@irts-pc.eu

Approche pédagogique

La formation est construite dans une perspective pluridisciplinaire (droit, psychologie, sociologie, etc) alliant savoirs pratiques et connaissances théoriques.

Parcours commun avec la formation Technicien d'Intervention Sociale et Familiale sur les contenus des blocs 1 et 3.

INSCRIPTIONS

<https://www.irts-poitou-charentes.fr/>

Retrouvez toutes les informations sur la formation (calendriers d'inscription, règlements, tarifs) sur notre site internet.

Le moniteur éducateur contribue à l'accompagnement socio-éducatif d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en situation de vulnérabilité et/ou en situation de handicap. Il intervient à toutes les étapes de la vie dans le respect du droit et des libertés des personnes dont il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination.

Il accompagne les apprentissages et soutient le développement des capacités de socialisation, d'autonomie et d'insertion des personnes. Il participe à l'organisation de la vie quotidienne dans l'établissement et anime des temps individuels et collectifs.

Ce métier requiert un intérêt pour la relation d'aide, le sens de l'organisation et de l'animation des groupes, un goût pour le travail en équipe, un engagement personnel pour répondre aux multiples situations des personnes vulnérables.

Les aptitudes

- Disponibilité
- Investissement personnel
- Recherche du contact humain
- Patience, attention
- Ouverture d'esprit
- Sens pratique

Lieux d'exercice

Le moniteur éducateur exerce dans le champ de l'action sociale et médico-sociale. Il peut travailler dans des établissements qui relèvent du secteur privé non lucratif ou du secteur public.

Le moniteur éducateur intervient, à titre d'exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions, du handicap ou grand âge.

Possibilités d'évolution de carrière

- Pour toute information sur les suites de parcours et les débouchés : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rn/cp/39643/>

La formation

Durée de la formation : 2000 h

- Nombre d'heures théoriques : 950 h
- Nombre d'heures pratiques : 1050 h (30 semaines)

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Gynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex

05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr



MONITEUR EDUCATEUR

Diplôme d'Etat – Niveau 4 (BAC)

Pour les étudiants, apprentis, demandeurs d'emploi, salariés ou en VAE



Objectifs et contenu

Acquérir les compétences dans les trois domaines de formation :

- Bloc 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours - 420 heures
- Bloc 2 : Contribuer au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive - 380 heures
- Bloc 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours – 150 heures

Lieux de formation

Formation de 2 ans, à Poitiers ou La Rochelle

Tarifs :

A consulter sur notre site internet

Organisation de la formation

Les stages sont d'une durée cumulée de 30 semaines (16 en première année et 14 en seconde).

Statut	Stage 1	Stage 2
Etudiant / stagiaire de la formation professionnelle OU en situation d'emploi (hors allègement)	560 h en site qualifiant	490 h en site qualifiant
Personne en situation d'emploi (en cas d'allègement de stage)	560 h dans la structure employeur	420 h hors structure employeur 70 h dans la structure employeur
Apprenti	560 h dans la structure employeur	350 h hors structure employeur 140 h dans la structure employeur

Allègements et dispenses

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation antérieure et de leur expérience professionnelle.

Les candidats bénéficiant de dispenses réglementaires ou ayant validé certains Blocs de Compétences bénéficient d'un Programme Individualisé de Formation. Il est possible de s'inscrire en formation pour un ou plusieurs Blocs de Compétences. Nous contacter pour plus d'informations.

L'examen

Le Diplôme d'Etat est validé par des épreuves en centre de formation et une épreuve en centre d'examen.

L'examen final pour l'obtention du Diplôme d'Etat Moniteur Educateur comprend 3 épreuves en lien avec les 3 domaines de formation :

1er épreuve écrite pour la validation du Bloc 3

2e épreuves orales :

- 1 sur la contribution à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (Bloc 1 en centre de formation) ;
- 1 sur la contribution au projet éducatif spécialisé dans une visée inclusive (Bloc 2 en centre d'examen).

Pour valider chaque bloc de compétences, le candidat doit obtenir une note supérieure ou égale à 10/20. L'obtention de tous les blocs permet d'acquérir le DEME.

Les conditions d'accès à la formation

Prérequis

L'accès à la formation n'exige pas de prérequis. Langue française parlée et écrite.

Sont admis de droit en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

1. Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
2. Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation au sein d'établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
3. Les candidats ayant déjà acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur relevant des dispositions de l'arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de moniteur éducateur ;
4. Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'Etat de moniteur éducateur prévu par les dispositions de l'arrêté du 5 juillet 2024.

A l'exception des candidats mentionnés ci-dessus, l'admission en formation est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation et à un entretien.

Cet entretien, d'une durée de trente minutes, est destiné à évaluer :

- la capacité du candidat à argumenter le choix de la formation visée, ses motivations et son choix d'orientation vers un métier dans une démarche suffisamment constructive et ouverte, prenant appui sur une base d'information/ documentation, ainsi que sur la connaissance et l'adhésion au Projet Pédagogique de l'Etablissement,
- sa capacité à se projeter dans une dynamique de travail d'équipe ou de partenariat,
- sa capacité à communiquer, son ouverture d'esprit.

Il est conduit à partir d'une note rédigée au préalable par le candidat.

Page 2 sur 2 – MAJ 01/07/2026

Institut Régional du Travail Social

1 rue Georges Gynemer - BP 215 - 86005 Poitiers Cedex

05 49 37 60 00 - irts@irts-pc.eu

www.irts-poitou-charentes.fr

